



Charte de l'adhérent

Bienvenue à l'Adepape du Nord

Ce que nous vous proposons :

- Coup de pouce alimentaire
- Prime de naissance
- Secours décès
- Repas ou Carte Cadeau de Noël
- Rencontre pair-aidance, animation collective, journée festive

→ Pour le coup de pouce alimentaire

- La composition du colis est effectuée en fonction de la collecte de la Banque Alimentaire
- Tous les adhérents ont le même colis alimentaire, cela ne constitue pas un colis pour se nourrir 1 mois
- L'adhérent doit récupérer lui-même son colis, sauf situation exceptionnelle

Afin de bien vivre ensemble au sein de l'association,

- Les adhérents doivent avoir un comportement correct et respectueux à l'égard des autres adhérents, bénévoles, salariés (e)...
- Respecter les lieux
- Venir aux heures d'ouverture
- Ne pas divulguer d'information concernant les autres adhérents
- Signaler au secrétariat tout changement de situation

<p>Adhérent de Lille et environs</p> <p>Au 71, avenue de la République à Lomme</p>	<p>Adhérents</p> <p>d' Avesnes sur Helypes/Maubeuge, Cambrai/Douai, Valenciennes, Dunkerque/Hazebrouck /Wormhout</p>
<p>1 fois par mois, LE VENDREDI</p> <p>de 9h30 à 11h30</p> <p>&</p> <p>14h00 à 16h00</p>	<p>LE MERCREDI 4 fois / an</p> <p>SELON LE CALENDRIER</p> <p>Information via un appel téléphonique, page Facebook, Instagram et le site internet</p> <p>Merci de prévenir l'association en cas d'indisponibilité</p>

[En cas de non-respect de cette charte, les administrateurs prendront une décision adéquate](#)